

Distribution des suffixes évaluatifs en français

Marc Plénat

Valence d'Albigeois
plenat@univ-tlse2.fr

Texte initialement paru dans *Sillexicales* 2, pp. 179-188.

Cette contribution est l'un des premiers jalons d'une enquête qui aura duré une quinzaine d'années. Le projet était celui de déterminer le rôle des contraintes dissimilatives — que l'on supposait universelles — dans la formation des mots en français. La réponse à laquelle on est parvenu aujourd'hui (cf. Plénat 2011 et à paraître), c'est que, bien que leurs manifestations soient souvent très discrètes, ces contraintes sont en fait responsables d'une grande diversité d'effets tant dans le choix des unités morphologiques que dans l'adaptation phonologique de ces unités au contexte. La morphologie des évaluatifs verbaux constitue, quant à elle, un cas exceptionnellement clair d'interaction entre contraintes sémantiques et contraintes dissimilatives dans le choix des suffixes. Il n'était pas besoin de recourir à une quantité bien élevée de données pour faire apparaître le rôle des secondes dans la formation de ces verbes. On s'est contenté pour l'essentiel des données du dictionnaire, de celles qu'avaient réunies nos prédécesseurs et nos collègues et de nos propres lectures. Maintenant que la Toile permet des collectes incomparablement plus riches, il serait sans doute intéressant d'essayer d'affiner la description proposée.

Introduction ¹

Le français possède une profusion de suffixes évaluatifs. Si l'on tient compte non seulement du français normé, mais aussi des registres familiers et des parures régionales, on s'aperçoit que presque toutes les consonnes peuvent, par exemple, entrer dans le schème suffixal le plus commun en Voyelle + Consonne, et que, dans ce schème, une même consonne peut souvent être précédée de voyelles différentes. On est ainsi naturellement amené à se poser la question de savoir si cette diversité formelle correspond à une diversité sémantique ou si l'on a affaire à des variantes libres ou combinatoires. C'est cette question — restreinte aux seuls emplois verbaux des suffixes évaluatifs — que l'on examinera ici.

La description des dérivés déverbaux évaluatifs du français a donné lieu à des prises de position tranchées. Certains, comme Pichon (1942 : 16-19), s'appuyant sur le principe voulant que « jamais un idiome ne possède deux modes d'expression équivalents qu'il n'en perde un ou qu'il ne les différencie », plaident résolument en faveur de la différenciation sémantique des déverbaux évaluatifs. Sans nier la réalité des contraintes euphoniques, S. Aliquot-Suengas (1996 : 277) partage encore cette opinion cinquante ans plus tard, conformément à la perspective « associative » voulant que « des formes différentes ne p[uisse]nt pas correspondre à un même sens ». Entre temps, cependant, Togeby (1965 [1951] : 170-171) avait proposé de considérer les dix suffixes -*et(er)*, -*ot(er)*, -*in(er)*, -*on(er)*, -*el(er)*, -*ill(er)*, -*ouill(er)*, -*och(er)*, -*ich(er)* et -*uch(er)* comme des variantes d'un diminutif unique. Et ce même auteur persiste dans cette opinion sans guère la nuancer trois décennies plus tard (1985 : 22-23) en estimant que « ces diminutifs ne forment pas d'oppositions distinctives » et que « le choix du diminutif se fait dans une large mesure en fonction de l'euphonie ».

Faute de connaître l'ensemble des contraintes phonologiques qui s'exercent en français à la jointure d'un radical et d'un suffixe, nous nous contenterons d'apporter ici quelques éléments d'appréciation nouveaux sur la réalité des contraintes d'euphonie évoquées par Togeby et sur la vraisemblance de l'idée voulant que les suffixes évaluatifs du français aient des sens différenciés quand ils sont appliqués à un verbe.

1. Réalité des contraintes euphoniques

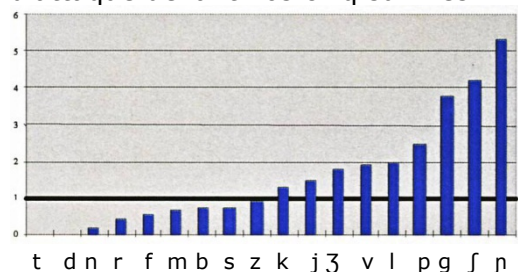
Togeby (1965 : *loc. cit.*) ne fait valoir que deux contraintes d'euphonie, toutes deux de type dissimilatif : celle qui bannit l'apparition de deux /t/ à la suite l'un de l'autre (cf. *chanter* > **chantotter*, *chantonner*) et celle qui bannirait la cooccurrence de deux /ɔ/ dans deux syllabes consécutives (cf. *trotter* > *trottiner*, **trottonner*). Bien que ce ne soit certainement pas les seules pertinentes (cf. n. 7), nous nous pencherons presque exclusivement ici sur cette classe de contraintes dissimilatives qui condamnent la cooccurrence d'éléments phoniques identiques à la jointure d'un radical et d'un suffixe évaluatif. Généralisant en cela la thèse de Togeby, nous essaierons de montrer que le bannissement des consonnes identiques vaut non seulement pour /t/, mais probablement pour l'ensemble des consonnes, que les contraintes dissimilatives portent non seulement sur les faisceaux de traits que constituent celles-ci, mais aussi sur les traits individuels dont elles se composent, et que, quoique à un degré moindre, les voyelles suivent les mêmes tendances. Nous suggérerons aussi que ces contraintes dissimilatives ont une portée beaucoup plus générale et que le fait que les dérivés évaluatifs s'y plient n'implique pas nécessairement qu'ils ne soient que des variantes d'un même "archisuffixe" (suivant le mot de Pierre Corbin). Toutefois, la rigueur toute particulière avec laquelle elles s'exercent dans les dérivés évaluatifs et les exceptions qu'elles y admettent plaident en faveur de l'idée que l'euphonie restreint à tout le moins les possibilités de différenciation sémantique dans le domaine de la dérivation évaluative.

¹ La présente contribution doit beaucoup à Sophie Aliquot-Suengas, à Danielle Corbin, à Andrée Borillo, et, plus généralement, à l'ensemble de mes collègues de l'ERSS. Que tous soient remerciés ici des données qu'ils m'ont apportées et des suggestions qu'ils m'ont faites. Les erreurs sont miennes.

Les données que nous avons pu réunir jusqu'à présent ne nous permettent d'analyser que cinq suffixes, mais ces analyses convergent ².

1.1. Les dissimilations entre consonnes

Examinons rapidement les fréquences relatives des différentes consonnes (têtes) d'attaque devant nos cinq suffixes.

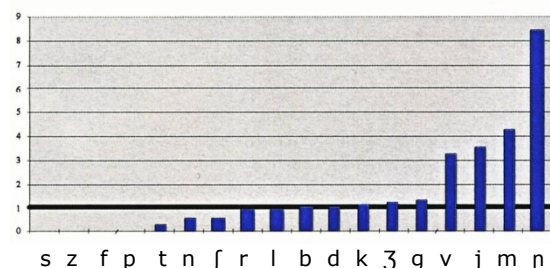


Histogramme 1 : Fréquence des consonnes devant -oter

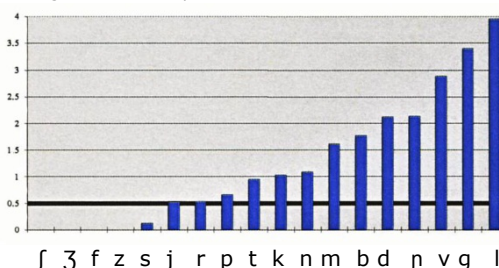
L'histogramme 1 ci-dessus illustre le comportement de ces consonnes devant le suffixe -ot(er). Comme l'a dit Togeby, le /t/ est banni de ce contexte ; mais on note aussi que le /d/, qui ne diffère du /t/ que par la sonorité, l'est également et que la troisième occlusive dentale, la nasale /n/, est très peu représentée. Parmi les consonnes dont la fréquence relative est inférieure à 1 figurent également les deux fricatives dentales /s/ et /z/ ; finalement, la seule dentale qui ait une fréquence supérieure à 1 est le /l/, c'est-à-dire celle qui, en termes de traits, s'écarte le plus de /t/.

Voyons maintenant la répartition des consonnes (têtes) d'attaque devant les deux suffixes en fricative sourde, -ass(er) (cf. hist. 2) et -V+ch(er) (cf. hist. 3).

Histogramme 2 : Fréquence des consonnes devant -asser



Histogramme 3 : Fréquence des consonnes devant -V+cher



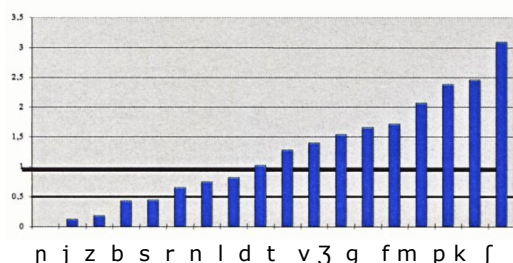
La remarque de Togeby peut être étendue aux fricatives : les radicaux en sifflante sourde (/s/) sont bannis devant -ass(er) et les radicaux en chuintante sourde (/ʃ/) le sont devant les suffixes en -V+ch(er). Comme dans le cas de -ot(er), ce bannissement s'étend aux sonores correspondantes (/z, ʒ/). Devant -ass(er) comme devant -V+ch(er), les fricatives, et notamment les fricatives sourdes, font un score très faible. Plus

² Les conclusions auxquelles nous parvenons se fondent sur la fréquence des différents phonèmes figurant en fin de radical devant différents suffixes évaluatifs. Cette méthode n'est applicable que lorsque le suffixe étudié est suffisamment productif. Faute de données suffisantes, nous avons restreint notre propos aux 5 suffixes pour lesquels nous avons constitué les listes les plus longues : -ot(er) (145 items), -aill(er) (124), -ouill(er) (64), les suffixes en Voyelle + ch(er) (60) et -ass(er) (53). Les phonèmes, d'autre part, sont très inégalement représentés dans la langue. La fréquence absolue des différents phonèmes devant les différents suffixes a peu de signification en elle-même. Seule une divergence entre cette fréquence absolue et la fréquence à laquelle on s'attendrait si la nature de ces phonèmes était sans incidence sur le choix du suffixe peut constituer un indice en faveur de l'existence d'une relation significative entre la fin du radical et celui-ci. Nous avons estimé cette fréquence attendue à partir d'une liste de 4.000 verbes tirée de *Brulex* (cf. Content & alii, 1990). Le ratio fréquence observée / fréquence attendue constitue la fréquence relative qui fonde notre description. Nous sommes conscient et de la relative faiblesse numérique des listes établies et du fait que, toutes les classes de verbes n'étant sans doute pas également aptes à recevoir un suffixe évaluatif, les statistiques obtenues sont éminemment critiquables. Elles sont néanmoins suffisamment convergentes pour que nous les présentions ici.

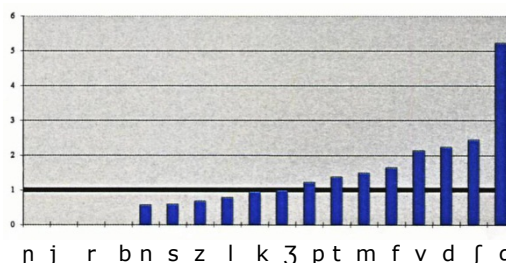
généralement, les consonnes continues sont mal représentées devant les deux suffixes, et les sourdes y font un score plus faible que les sonores correspondantes.

Passons enfin à l'examen des suffixes en yod, *-aill(er)* et *-ouill(er)*, dont le comportement est illustré dans les histogrammes 4 et 5 ci-dessous.

Histogramme 4 : Fréquence des consonnes devant *-ailler*



Histogramme 5 : Fréquence des consonnes devant *-ouiller*



Notre corpus de référence fournit un exemple où *-aill(er)* est précédé d'un yod, mais cette exception à la règle interdisant les consonnes identiques consécutives résulte d'une épenthèse après un /i/ (dans *crier* > *criailler*)³. On n'a pas trouvé de yod devant *-ouill(er)* et ni l'un ni l'autre suffixe ne semble tolérer la nasale palatale /ɲ/. On peut donc considérer qu'à une réserve mineure près, la remarque de Togeby s'étend à *-aill(er)* et à *-ouill(er)* et qu'une nouvelle fois, le bannissement auquel cette loi soumet les consonnes finales de radical identiques à la consonne suffixale s'étend au plus proche parent de cette consonne. L'analogie des répartitions des deux suffixes *-aill(er)* et *-ouill(er)* va au delà de ces quelques remarques. On note que l'un et l'autre semblent tolérer fort mal les sonantes et les fricatives dentales, c'est-à-dire des phonèmes qui partagent avec le yod le trait [+coronal] et soit le trait [+sonant], soit le trait [+continu]⁴. On voit que ces analyses rapides de nos cinq suffixes évaluatifs convergent. Les suffixes évaluatifs tolèrent d'autant moins bien une consonne finale de radical que celle-ci partage plus de traits avec la leur propre. De ce point de vue, l'incompatibilité presque absolue des consonnes identiques n'apparaît que comme un cas extrême.

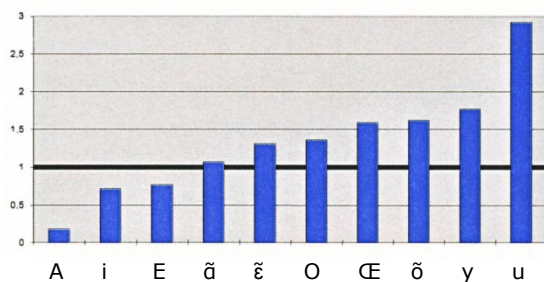
1.2. Les dissimilations entre voyelles

Sans être inintéressant, le comportement des voyelles est moins frappant que celui des consonnes. Nous y consacrerons donc moins de temps. On trouvera ci-dessous (histogrammes 6, 7, 8 et 9) une présentation graphique de la fréquence relative des voyelles devant les quatre suffixes *-aill(er)*, *-ass(er)*, *-ouill(er)* et *-ot(er)*. En raison des neutralisations et des variations dialectales auxquelles donnent lieu les voyelles moyennes, les a et les voyelles nasales antérieures, nous avons confondu /e/ et /ɛ/ sous /E/, /o/ et /ɔ/ sous /O/, /ø/, /œ/ et les chvas obligatoirement prononcés sous /œ/, /a/ et /a/ sous /A/, et, enfin, /ɛ̃/ et /œ̃/ sous /ɛ̃/.

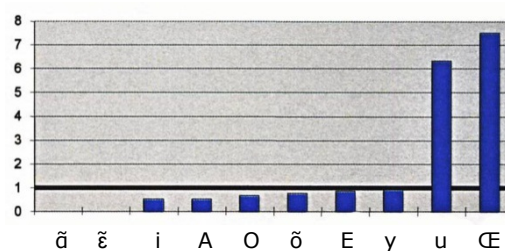
³ Une étude d'ensemble des dérivés en *-aille* (Plénat 1999b) fournit aussi les substantifs *ouvriaille* et *traiaille*, dans lesquels le yod est également épenthétique. Nous n'avons pas trouvé d'autres exceptions.

⁴ Les scores de /ʒ/ et de /ʃ/ sont donc, de ce point de vue, étonnants. Pour une explication, voir infra § 2.3.

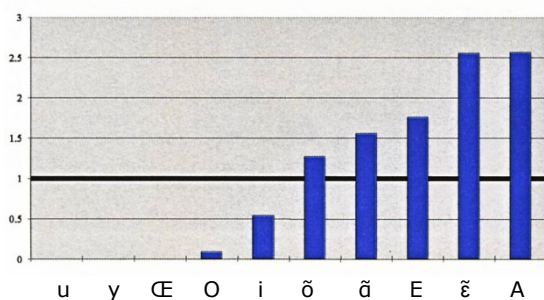
Histogramme 6 : Fréquence des voyelles devant *-ailler*



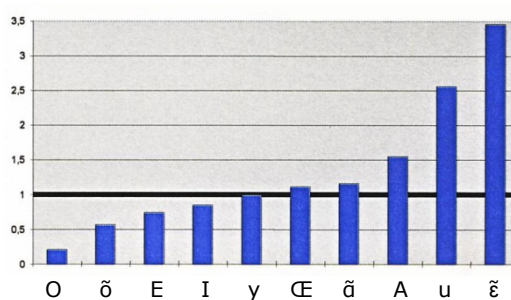
Histogramme 7 : Fréquence des voyelles devant *-asser*



Histogramme 8 : Fréquence des voyelles devant *-ouiller*



Histogramme 9 : Fréquence des voyelles devant *-oter*



Ces graphiques montrent à l'évidence qu'une voyelle suffixale tolère mal de suivre un radical dont la voyelle soit identique à la sienne propre : ce n'est certainement pas un hasard que /u/ ne soit pas représenté devant *-ouill(er)*, que /A/ le soit si peu devant *-aill(er)* et *-ass(er)*, et que /O/ le soit très peu également devant *-ot(er)*. On voit aussi que cette intolérance est sans doute moins prononcée que l'aversion que les consonnes identiques éprouvent entre elles, puisqu'on trouve quelques exemples de cooccurrences de deux voyelles identiques dans deux syllabes consécutives. Mais ces faits renforcent néanmoins l'idée qu'il existe des tensions dissimilatives à la frontière des suffixes évaluatifs et de leurs radicaux ⁵.

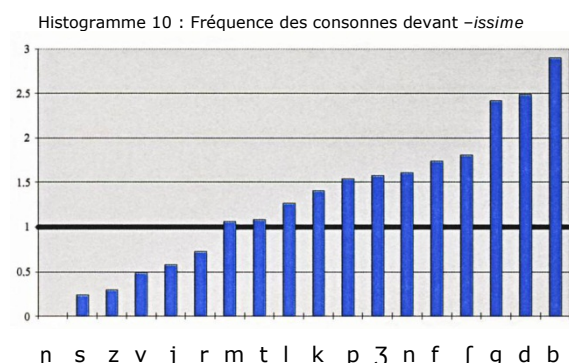
1.3. Contraintes d'euphonie et concurrence entre suffixes

Il ne fait ainsi guère de doute que, comme le voulait Togeby, la répartition des suffixes évaluatifs « se fait dans une large mesure en fonction de l'euphonie », et que des contraintes dissimilatives — entre consonnes, mais aussi entre voyelles — jouent un rôle prépondérant dans cette répartition. Est-ce là un argument suffisant pour dire que ces suffixes ne sont que des allomorphes d'un seul et même suffixe ? Cela serait sans doute le cas si ces contraintes ne s'exerçaient que sur les dérivés évaluatifs. Mais il n'en est rien : il est même au contraire assez probable qu'elles jouent en français dans toutes les suffixations ⁶. Il nous semble cependant que leurs conséquences diffèrent suivant que

⁵ Nous ne pouvons guère aller plus loin ici dans le commentaire de ces graphiques. Certains indices suggèrent bien que les suffixes évaluatifs montrent d'autant plus d'aversion pour un radical que la dernière voyelle de celui-ci partage plus de traits avec la leur propre (cf. notamment la faible fréquence des voyelles arrondies devant *-ouill(er)*), une tendance que d'autres études (cf. Lignon, 1999 ; Plénat, 1997 et 1999b) tendent à confirmer. Mais rien de bien net ne se dégage de nos statistiques à ce sujet. Ce qui frappe surtout dans les graphiques ci-dessus, c'est le fait que certaines voyelles — comme le /i/ — paraissent systématiquement sous-représentées, tandis que d'autres — comme le /u/ — semblent presque constamment sur-représentées. Nous ne tirerons pas ici de conclusions de ces particularités, qui d'ailleurs peuvent résulter simplement d'une mauvaise estimation de la fréquence attendue.

⁶ Nous n'avons pas les moyens d'apporter la preuve de l'omniprésence des contraintes dissimilatives — il faudrait pour cela avoir examiné un grand nombre de suffixations. Mais on a démontré ailleurs que les contraintes dissimilatives jouaient un grand rôle dans la morphophonologie du suffixe *-esque* (cf. Plénat, 1996 et 1997b), et quelques sondages nous laissent penser qu'il en est ainsi partout.

l'on a affaire aux suffixes d'une même famille sémantique ou à un suffixe isolé. Dans le premier cas, la répartition des formes qui résulte des contraintes d'euphonie montre que les suffixes apparentés entrent effectivement en concurrence les uns avec les autres et que la phonologie décide pour une bonne part de l'issue de cette compétition.



Nous ne pouvons donner ici qu'un exemple à l'appui de cette idée. On trouvera ci-contre (histogramme 10) les fréquences relatives des différentes consonnes devant un suffixe isolé sémantiquement, le suffixe *-issime*, telles que nous avons pu les établir en comparant leur fréquence dans un corpus d'environ 230 formes de ce type à celle des consonnes apparaissant à la fin de 2000 adjectifs tirés de *Brulex*. La place nous manque pour commenter ce graphique d'une façon détaillée, mais il est facile de voir que les écarts — importants — entre les fréquences relatives des différentes consonnes ont la plupart du temps pour origine des contraintes dissimilatives : ce sont ces contraintes qui expliquent que, devant un suffixe dont la première consonne est une fricative dentale sourde (/s/), on trouve si peu de fricatives dentales (/s/ et /z/) et tant d'occlusives sonores (/b/, /d/ et /g/) ; et il y a fort à parier que le score modeste des nasales, qui sont pourtant plus éloignées phonétiquement des fricatives sourdes que les occlusives sonores, soit dû en partie à la présence d'un /m/ dans le suffixe. De ce point de vue, l'histogramme 10 présente des analogies certaines avec les histogrammes 1-5 consacrés à la fréquence relative des consonnes devant les suffixes verbaux évaluatifs.

Si, néanmoins, on compare plus précisément la répartition des consonnes devant *-issime* et devant les suffixes évaluatifs, deux différences notables apparaissent. En premier lieu, l'incompatibilité entre consonnes identiques — ou identiques à la sonorité près — est moins absolue dans le cas de *-issime* que dans le cas des suffixes évaluatifs. En second lieu, si l'on veut bien se rapporter aux graphiques 1-5, on constatera que certaines consonnes y sont très sur-représentées sans que les tendances dissimilatives puissent expliquer cette sur-représentation, alors qu'on ne note pas de cas de telles sur-représentations dans le graphique 10, où la forte représentation des occlusives sonores est attendue. Les cas de sur-représentation des histogrammes 1-5 ne s'expliquent sans doute pas tous de la même façon⁷. Mais il est notable que certaines

⁷ Certains relèvent sans doute du hasard. Il est possible aussi que la fréquence attendue de certaines consonnes ait été estimée d'une façon incorrecte : le fait, par exemple que /v/ fasse un bon score devant presque tous les suffixes verbaux étudiés provient peut-être d'une sous-estimation de sa fréquence à la fin des verbes. Nous sommes d'autre part enclin à supposer que le fait que les vélaires /k/ et /g/ sont la plupart du temps très bien représentées s'explique par une affinité particulière de ces consonnes pour les voyelles d'arrière. On a montré ailleurs (Plénat 1999a) que le choix des consonnes épenthétiques était très sensible au contexte phonologique, et ce sont précisément des vélaires qui sont à l'occasion insérées devant *-aille* (cf. *rousser* > *roussailler* ; voir Plénat (1999b)) et devant /o/ (cf. *Prussien* > *Prusco* et des cas comme *branler* >

des consonnes régulièrement sur-représentées soient des consonnes bannies, l'une devant -V+ch(er), et les autres devant -aill(er) et -ouill(er) (cf. les scores de /j/ devant -ot(er), -aill(er) et -ouill(er), de /ɲ/ devant -ot(er) et -V+ch(er), de /j/ et de /ɲ/ devant -ass(er)). Ces deux observations trouvent une explication dans l'idée que les suffixes évaluatifs entrent en compétition les uns avec les autres : chacun d'eux céderait à ses concurrents les radicaux phonologiquement peu compatibles avec le matériel phonique dont il est constitué (d'où l'efficacité particulière des contraintes dissimilatives) et accueillerait en retour les radicaux incompatibles avec ces concurrents (d'où la sur-représentation devant certains suffixes des consonnes d'autres suffixes)⁸. Les suffixes évaluatifs verbaux sont bien en distribution complémentaire, ou plus exactement en distribution quasi complémentaire, dans la mesure où la pression des contraintes d'euphonie n'est pas assez forte pour empêcher que des suffixes différents ne s'adjoignent à un même radical.

2. Vraisemblance de la différenciation sémantique

Il n'est de fait pas rare qu'une même lexie verbale soit suivie tantôt d'un suffixe évaluatif et tantôt d'un autre. Ainsi, par exemple, peut-on trouver à la fois *gambergeouiller*, *gambergeailler* et *gambergeasser*. L'auteur de ces lignes serait fort embarrassé s'il avait à décider si ces dérivés ou d'autres de la même eau présentent ou non une différence de sens. Pour en avoir le cœur net, nous avons donc imaginé un test que nous avons soumis à deux groupes de locuteurs. À l'issue de ces expériences, il semble bien que les suffixes évaluatifs se différencient sémantiquement les uns des autres. Mais cette différenciation est bien peu nette, et il n'est pas sûr qu'on doive l'imputer à des instructions sémantiques associées aux suffixes.

2. 1. Un test

Pour lui faire prendre conscience des différences que l'intuition établirait entre les suffixes évaluatifs déverbaux, Pichon (*op. laud.* : 18) propose à son lecteur un texte de sa façon comportant huit dérivés du verbe *tourner* placés dans des contextes différents ; l'emploi de chacun de ces dérivés s'imposerait à la conscience linguistique par accord avec le contexte :

« J'énumérais tout à l'heure la multitude des suffixes verbo-verbaux. Mais combien aiguë ment un Français en sent-il la diversité sémantique quand on les applique au même verbe primitif ! Dans la pièce commune d'une maison, l'enfant tourne à ça et là en des jeux inconsistants et gracieux, cependant que sottement la ménagère tourne sans rien faire d'utile, sans savoir à quelle occupation se donner ; voilà qu'elle tourne un coup la soupe qui cuit tranquillement sur le feu ; elle regarde dans son placard un reste de lait qui semble avoir tourné ; elle tourne autour de son mari et l'accable d'observations et de questions alors qu'il voudrait travailler tranquille. Au dehors se prolonge une fête foraine à demi déserte : un pauvre manège de chevaux de bois tourne, presque sans clients ; cependant une

branligoter, *fourcher* > *fourchicoter* ; voir Kilani-Schoch et Dressler (1992)). Si nous avons tenu compte de ces épenthèses, les scores de /k/ devant -ailler et de /g/ devant -oter auraient été encore plus impressionnants. Il y a donc lieu de croire que /k/ et /g/ ont une prédilection pour les voyelles d'arrière, et les scores de ces consonnes devant les suffixes étudiés — qui comprennent tous ou presque une voyelle d'arrière (-ocher est majoritaire parmi les suffixes en -V+cher) — pourrait être une manifestation de cette prédilection.

⁸ Ce n'est là, pour le moment qu'une hypothèse, mais que toute une gamme de faits étayera sans doute bientôt (cf. Lignon, 2000 ; Plénat, 2000).

prostituée tournasse encore dans ces parages, obstinée, et des mauvais garçons tournaillent en quête d'un mauvais coup. »

Cette démonstration par l'exemple ne nous a pas semblé entièrement convaincante, dans la mesure notamment où tous les dérivés de Pichon ne sont pas également disponibles et où certains d'entre eux nous paraissent être d'une acceptabilité douteuse. En dehors de certains cas proches de la lexicalisation (e.g. *tournicoter* se construit une fois sur deux avec *autour* dans *Frantext* ; *touriquer* prend souvent l'acception de 'tourner sur soi-même'), il semble que les suffixes évaluatifs montrent une préférence marquée pour l'acception de *tourner* qui réfère à un ou plusieurs changement d'orientation de l'agent de l'action : le *T.L.F.* définit le sens premier de *tournailler* par la périphrase 'aller et venir en tout sens, généralement sans but apparent [...]’ et donne *tournasser*, *tournicoter*, *tourniller* et *touriquer* comme des synonymes de ce verbe. C'est bien cette acception qui est majoritaire chez Pichon (l'enfant « tourne », la ménagère « tourne », la prostituée « tournasse », les mauvais garçons « tournaillent »), mais on trouve aussi dans son texte d'autres acceptions : 'effectuer un mouvement de rotation autour d'un axe' (le manège « tourne »), 'remuer' (la ménagère « tourne » la soupe), 'se corrompre' (le lait « tourne »). On notera que c'est à ces dérivés en quelque sorte déviants sémantiquement que Pichon réserve les suffixes à voyelle arrondie -*ot(er)*, -*ouill(er)* et -*och(er)*⁹, qui n'apparaissent jamais avec *tourner* dans le *TLF* ni dans *Frantext*. En fin de compte, le texte de Pichon paraît assez peu naturel.

Néanmoins, comme c'est là la seule tentative de démonstration tendant à établir la différence sémantique des suffixes évaluatifs « verbo-verbaux » en français que nous connaissions, nous avons proposé à deux groupes de locuteurs le texte ci-dessus en y remplaçant les dérivés de *tourner* par des blancs et en leur demandant de remplir ces blancs à l'aide des dérivés de *tourner* employés par Pichon, dont nous donnions la liste.

2.2. Deux réponses

Cet exercice à trous a d'abord été présenté par Danielle Corbin (que je remercie) à 22 étudiants au cours de son séminaire. Nous n'avons pas la place de donner ici les réponses obtenues, ni de les commenter en détail. Néanmoins, ces réponses fournissent peu d'arguments en faveur de l'idée que les suffixes évaluatifs verbaux se différencieraient sémantiquement les uns des autres. La dispersion des réponses est très grande. Les sujets de l'expérience n'ont donné une majorité (relative) de réponses « correctes » que dans un cas sur huit (pour *tournoiller*). En fait, la répartition des formes semble s'expliquer surtout par la plus ou moins grande disponibilité des différents suffixes plutôt que par leur sens : les plus disponibles — ceux qui sont bien formés phonologiquement et dont on trouve des attestations dans le *TLF* ou dans *Frantext* — sont employés les premiers, les moins disponibles (notamment *tournoter* et *tournocher*) sont utilisés plutôt tardivement et moins souvent que les autres. Cette première expérience tend à confirmer les considérations phonologiques exposées ci-dessus, elle ne suggère pas que les suffixes évaluatifs aient des sens différents.

Ce même exercice à trous a été proposé à une dizaine de collègues et de doctorants de l'ERSS. Contrairement à ce qui s'est passé à Lille, aucune limite de temps n'a été imposée. On trouvera les résultats de ce second test dans le tableau 1 ci-dessous, dans

⁹ Comme le note Hasselrot (1957 : 96, n. 4), Pichon ne va pas jusqu'à créer **tournonner*. Notons à ce propos que l'on trouve *tourillonner*, forme dans laquelle les deux /n/ sont écartés l'un de l'autre par -*ill*-.

lequel, disposés horizontalement, les suffixes proposés par les informateurs sont mis en correspondance avec les dérivés employés par Pichon rangés verticalement :

Tableau 2 : Test de Pichon : résultats toulousains

	-iller	-iquer	-icoter	-oter	-ocher	-ouiller	-ailler	-asser	
tourner	6		2	1			1	1	11
tourner		1	1	1		2	3	3	11
tourner	2		6	1		1	1		11
tourner		3	2	6					11
tournocher	1	1		2	2	1	2	1	10
tournoiller				2	2	6	1		11
tournailler		4	1	1	3		2		11
tournaasser			1		2	2	2	4	11
	9	9	13	14	9	12	12	9	

Les résultats de cette seconde expérience sont sensiblement différents de ceux de la première. La dispersion des réponses reste importante, mais la réponse « correcte » a été donnée par une majorité des sujets dans 6 cas sur 8. Compte tenu de la ténuité des indices fournis par le contexte, ce résultat est bien de nature à conforter la thèse de la différenciation sémantique. Resterait à interpréter ces résultats. À notre sens, ils ne permettent pas d'établir que chaque suffixe évaluatif soit associé à une instruction sémantique particulière. Les sujets de l'expérience étaient explicitement invités à opérer des distinctions sémantiques et n'ont pu retrouver — en partie — celles que suggère Pichon qu'après réflexion. On est très loin là d'un emploi libre et spontané du langage. En outre, leur choix a été guidé plus d'une fois par des associations plutôt que par un sentiment aigu de la diversité sémantique des suffixes. Si la prostituée « tournasse », nous a-t-on dit, c'est que c'est une pétasse ; si les mauvais garçons « tournaillent », c'est que ce sont des canailles ; et la ménagère « tournoille » sa soupe comme elle touille sa ratatouille ou ses nouilles. Ce dernier commentaire, qui est revenu plusieurs fois, tend bien à montrer qu'on a moins affaire à des instructions sémantiques associées à des suffixes qu'à des champs sémantiques liés à des finales. Enfin, s'il est permis de faire état d'un sentiment personnel, il nous semble que, dans le texte de Pichon, le type d'évaluation suggéré par les dérivés est étroitement lié au vocalisme du suffixe de ceux-ci. *Grosso modo*, l'instance évaluative, qui est incarnée dans le texte par le mari distrait dans son travail, affiche une supériorité qui se teinte de sympathie pour l'enfant, d'ironie pour la ménagère et de mépris pour le monde extérieur. À ces trois nuances, sont associées respectivement la voyelle *i*, les voyelles d'arrière arrondies, et la voyelle *a*¹⁰. S'il en était ainsi, la différenciation des suffixes évaluatifs résulterait d'un mécanisme étranger à la sémantique instructionnelle, qui repose sur l'arbitraire de la relation entre la forme du suffixe et l'instruction qu'il véhicule.

3. Conclusion

La présente contribution établit d'une façon assez nette, croyons-nous, que la répartition des suffixes évaluatifs verbaux en français obéit principalement à des contraintes d'euphonie — surtout à des contraintes dissimilatives. Les remarques de Togeby doivent être étendues et affinées : les suffixes évaluatifs répugnent absolument à s'adjoindre à un radical qui s'achève par une consonne identique à la leur propre, quelle que soit celle-

¹⁰ Nous rejoignons ici certaines considérations de Grammont (1971 [1933] : 403 *sqq.*).

ci ; cette répugnance absolue vaut également pour les plus proches parents phonétiques de cette consonne et se tempère au fur et à mesure que la ressemblance s'estompe ; quoique moins marquée, l'incompatibilité entre voyelles identiques est nette aussi. Cette répartition a sans doute pour origine des contraintes très générales. Néanmoins, la rigueur avec laquelle ces contraintes s'appliquent dans les dérivés évaluatifs et le fait qu'un radical donné accueille volontiers les suffixes rejetés par d'autres tend à montrer que les finales évaluatives entrent en concurrence entre elles. Cette distribution quasi complémentaire laisse le champ libre à des différenciations sémantiques. L'expérience montre que les locuteurs tendent effectivement à établir des différences de sens entre les différentes finales. Mais ces différences paraissent peu marquées et ne reposent peut-être pas sur l'association arbitraire d'instructions sémantiques à ces finales.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIQUOT-SUENGAS S. (1996), *Référence collective / sens collectif. La notion de collectif à travers les noms suffixés du lexique français*, thèse de Doctorat, Université Lille III.
- CONTENT A., PH. MOUSTY & M. RADEAU (1990), « Brulex : une base de données lexicales informatisée pour le français écrit et parlé », *L'Année psychologique* 90, pp. 551-555.
- GRAMMONT M. (1971 [1933]), *Traité de phonétique*, 9^{ème} éd., Paris, Delagrave.
- HASSELROT B. (1957), *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes*, Uppsala, A.-B. Lundequistska Bokhandeln [Acta Universitatis Upsaliensis 1957 : 11].
- KILANI-SCHOCH M. & W. U. DRESSLER (1992), « Prol-o, intell-o, gauch-o et les autres. Propriétés formelles de deux opérations du français parlé », *Romanistischer Jahrbuch* 43, pp. 65-86.
- LIGNON S. (1999), « Suffixasser ou suffixouiller ? », in D. Corbin, G. Dal, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché (éds.), *La morphologie des dérivés évaluatifs. Forum de morphologie (2e rencontres). Actes du colloque de Toulouse (29-30 avril 1999)* [= *Silexicales* 2], Lille, SILEX, Université de Lille 3, pp. 117-126.
- LIGNON S. (2000), *La suffixation en -ien. Aspects sémantiques et phonologiques*, thèse de doctorat, Université de Toulouse 2.
- PICHON E. (1942), *L'Enrichissement lexical dans le français d'aujourd'hui. Les principes de la suffixation en français*, Paris, d'Arthey.
- PLÉNAT M. (1996), « De l'interaction des contraintes : une étude de cas », in J. Durand & B. Laks (eds.), *Current Trends in Phonology: Models and Methods*, Salford, ESRI, University of Salford, Vol. 2, pp. 585-615.
- PLÉNAT M. (1997a), « Morphophonologie des dérivés en -Vche », *Recherches linguistiques de Vincennes* 26, pp. 113-150.
- PLÉNAT M. (1997b), « Analyse morphophonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en -esque », *Journal of French Language Studies* 7, pp. 163-179.
- PLÉNAT M. (1999a), « Morphophonologie des dérivés argotiques en -ingue et en -if. Remarques sur quelques épenthèses de consonne après consonne en français », *Probus* 11.1, pp. 101-132.
- PLÉNAT M. (1999b), « Poissonnaille, poiscaïl (et poiscaïlle). Forme et sens des dérivés en -aille », in M. Plénat, M. Aurnague, A. Condamines, J.-P. Maurel, Ch. Molinier, Cl. Muller (dir.), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétation. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo par un groupe d'amis, de collègues et de disciples*, Amsterdam, Rodopi, pp. 249-269.
- PLÉNAT M. (2000), « Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française », *Cahiers de lexicologie* 77, pp. 27-62.

- PLÉNAT M. (2011), « Enquête sur divers effets des contraintes dissimilatives en français », in M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon et M. Plénat, *Des unités morphologiques au lexique*, Paris / Londres , Hermès-Lavoisier, pp. 145-190.
- PLÉNAT M. (à paraître), « Dissimilatory phenomena in French word-formation », in P. O. Müller, I. Ohnheiser, S. Olsen, F. Rainer (eds.), *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, Berlin / New York, De Gruyter Mouton (coll. Handbooks of Linguistics and Communication Sciences / Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft (HSK)).
- TOGBY K. (1965 [1951]), *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse.
- TOGBY K., M. BERG, G. MERAD et E. SPANG-HANSEN (1985), *Grammaire française. Volume V : La Structure de la Proposition + index*, Copenhague, Akademisk Forlag.